

Fondation de l'Association des transports du Canada
États financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
État de la situation financière	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État des résultats	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 10

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de la Fondation de l'Association des transports du Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation de l'Association des transports du Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2016 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

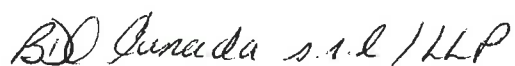
Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas de nombreux organismes de bienfaisance, la Fondation de l'Association des transports du Canada tire des produits provenant de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de la fondation. Nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux produits tirés des dons, de l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour les exercices terminés le 31 décembre 2016 et 2015, de l'actif à court terme au 31 décembre 2016 et 2015, et de l'actif net au 1 janvier et 31 décembre 2016 et 2015. Notre audit a exprimé une opinion modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2015 en raison des incidences possibles de la limitation semblable de l'étendue des travaux.

Opinion

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation de l'Association des transports du Canada au 31 décembre 2016, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 28 mars 2017

Fondation de l'Association des transports du Canada État de la situation financière

31 décembre	2016	2015
Actif		
Court terme		
Encaisse	56 539 \$	46 094 \$
Placements (Note 2)	39 077	149 105
TVH à recevoir	3 617	1 780
Frais payés d'avance	-	117
	99 233	197 096
Placements (Note 2)	151 163	38 379
	250 396 \$	235 475 \$
Passif et actif net		
Court terme		
Créditeurs et frais courus	4 242 \$	6 940 \$
Du à l'Association des transports du Canada (ATC)	-	76
Dons reportés	8 080	11 080
	12 322	18 096
Actif net		
Fonds de dotation	102 845	102 845
Grevé d'affectations internes:		
Fonds de capital à long terme	71 217	58 712
Fonds de mentorat	12 940	12 940
Fonds TRAC	5 713	5 713
Fonds de bourses	11 000	16 500
Fonds général - non affecté	34 359	20 669
	238 074	217 379
	250 396 \$	235 475 \$

Au nom du Conseil d'administration :


Administrateur

Administrateur

Fondation de l'Association des transports du Canada
État de l'évolution de l'actif net

	Fonds de dotation	Fonds de capital à long terme	Fonds de mentorat	Fonds TRAC	Fonds de bourses	Fonds général - non affecté	2016	2015
Pour l'exercice terminé le 31 décembre	102 845 \$	58 712 \$	12 940 \$	5 713 \$	16 500 \$	20 669 \$	217 379 \$	211 325 \$
Solde, début de l'exercice								
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	2 505	-	-	(5 000)	23 190	20 695	6 054
Virements interfonds (Note 4)	-	10 000	-	-	(500)	(9 500)	-	-
Solde, fin de l'exercice	102 845 \$	71 217 \$	12 940 \$	5 713 \$	11 000 \$	34 359 \$	238 074 \$	217 379 \$

Fondation de l'Association des transports du Canada État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	Fonds de dotation	Fonds de capital à long terme	Fonds de mentorat	Fonds TRAC	Fonds de bourses	Fonds général - non affecté	2016	2015
Produits								
Dons	-	-	-	-	126 500 \$	81 750 \$	208 250 \$	212 250 \$
Cotisations - ATC (Note 3)	-	-	-	-	-	6 000	6 000	6 000
Cotisations - Transport Canada	-	-	-	-	-	8 080	8 080	8 080
Placements	-	2 505	-	-	-	252	2 757	3 005
	-	2 505	-	-	126 500	96 082	225 087	229 335
Charges								
Assurance	-	-	-	-	-	1 567	1 567	1 396
Autres charges de programmes	-	-	-	-	-	4 000	4 000	-
Bourses	-	-	-	-	131 500	26 000	157 500	179 000
Frais de déplacement	-	-	-	-	-	1 385	1 385	792
Frais généraux	-	-	-	-	-	833	833	353
Honoraires	-	-	-	-	-	19 800	19 800	19 800
Matériel promotionnel	-	-	-	-	-	203	203	423
Frais professionnels	-	-	-	-	-	4 760	4 760	3 638
Réunions	-	-	-	-	-	3 118	3 118	6 653
Services administratifs (Note 3)	-	-	-	-	-	11 226	11 226	11 226
	-	-	-	-	131 500	72 892	204 392	223 281
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	- \$	2 505 \$	- \$	- \$	(5 000) \$	23 190 \$	20 695 \$	6 054 \$

Fondation de l'Association des transports du Canada État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	2016	2015
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	20 695 \$	6 054 \$
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement:		
TVH à recevoir	(1 837)	109
Frais payés d'avance	117	(6)
Créditeurs et frais courus	(2 698)	3 302
Dons reportés	(3 000)	(3 670)
	<u>13 277</u>	<u>5 789</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions de placements	(151 163)	(39 861)
Placements échus	148 407	47 224
	<u>(2 756)</u>	<u>7 363</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
(Remboursement) avances de ATC	(76)	76
Augmentation nette de la trésorerie	10 445	13 228
Encaisse, début de l'exercice	46 094	32 866
Encaisse, fin de l'exercice	56 539 \$	46 094 \$

Fondation de l'Association des transports du Canada

Notes complémentaires

31 décembre 2016

1. Méthodes comptables

Statut et objectif de l'organisme

La Fondation de l'Association des transports du Canada est un organisme sans but lucratif constitué le 21 mars 2003 sans capital-actions en vertu de la partie II de la Loi sur les Corporations canadiennes. Elle a également reçu son certificat de prorogation, livré le 21 décembre 2012 selon la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, ainsi que la confirmation de son statut d'organisme de bienfaisance de l'Agence du revenu du Canada le 14 janvier 2013. La fondation est exonérée de l'impôt sur le revenu.

Le mandat de la fondation est de répondre aux besoins clés de l'industrie canadienne des transports en recherche et formation en: (a) instaurant un programme de bourses pour les individus inscrits aux universités, collèges et écoles de métiers, (b) soutenant financièrement des chaires en transport dans les établissements d'enseignement canadiens, (c) offrant aux établissements d'enseignement canadien le financement nécessaire à la recherche et au développement liés aux transport et en (d) établissant un programme de stages.

Référentiel comptable

La fondation applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilité par fonds

Fonds de dotation

Les dons au Fonds de dotation sont grevés d'affectations externes et doivent être maintenus en permanence afin d'accumuler les produits de placements pour soutenir les programmes de la fondation.

Fonds de capital à long terme

Le Fonds de capital à long terme est grevé d'affectations internes afin d'accumuler le capital pour soutenir les programmes et opérations futurs de la fondation.

Fonds de mentorat

L'objectif premier des activités de mentorat de la fondation consiste à encourager les jeunes étudiants à s'inscrire aux programmes de sciences et génie liés aux transports.

Fonds TRAC

Le programme TRAC a pour objectif de promouvoir l'industrie du transport dans les écoles. Le programme TRAC est un ensemble de modules d'enseignement développés à l'origine aux États-Unis par l'AASHTO pour être adaptés aux besoins des professeurs de sciences œuvrant dans les écoles publiques canadiennes.

Fondation de l'Association des transports du Canada

Notes complémentaires

31 décembre 2016

1. Méthodes comptables (suite)

Comptabilité par fonds (suite)

Fonds de bourses

La fondation reçoit des dons de divers donateurs qui doivent être spécifiquement affectés à verser des bourses à des étudiants dans les programmes liés au transport.

Fonds général

Le Fonds général fait état des activités journalières de la fondation.

Comptabilisation des produits

La fondation utilise la méthode des fonds affectés selon laquelle les contributions et dons grevés d'affectation des sources externes sont inscrites au fonds correspondant à leur objectif. S'il n'y a pas de fonds relié à la contribution, celle-ci est enregistrée dans le fonds général et reportée jusqu'à ce que la charge correspondante est engendrée. Les contributions et dons non grevés d'affectations d'origine externe sont inscrites au fonds général.

Les produits de placements non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

La fondation évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de l'exercice où elles se produisent.

Les instruments financiers évalués au coût après amortissement sont encaisse, TVH à recevoir et créditeurs et frais courus.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation.

Coûts de transaction

La fondation comptabilise ses coûts de transaction dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Fondation de l'Association des transports du Canada Notes complémentaires

31 décembre 2016

2. Placements

	2016	2015
Court terme		
Banque de Montréal - intérêt à 1,25% la première année, 1,30% la deuxième année, 1,35% la troisième année, échu le 4 avril 2016	- \$	77 699 \$
Banque Laurentienne CPG - intérêt à 1,96%, échu le 29 août 2016	-	71 406
Banque Équitable CPG - intérêt à 1,81%, dû le 23 octobre 2017	39 077	-
	39 077 \$	149 105 \$
Long-terme		
Banque Équitable CPG - intérêt à 1,81%, dû le 23 octobre 2017	- \$	38 379 \$
Banque de Montréal - intérêt à 0,85% la première année, 1,00% la deuxième année, 2,00% la troisième année, dû le 4 avril 2019	78 455	-
Banque Laurentienne CPG - intérêt à 1,96%, dû le 4 septembre 2016	72 708	-
	151 163 \$	38 379 \$

3. Opérations entre apparentés

La fondation utilise l'ATC pour certains supports administratifs. Certains membres du conseil d'administration de la fondation sont aussi membres du conseil de l'ATC. Un montant de 10 800\$ (2015 - 10 800\$) a été chargé à la fondation pour ces services. L'ATC a fait un don de 6 000\$ à la fondation durant l'exercice (2015 - 6 000\$). Ces transactions ont été inscrites à la valeur d'échange, qui est la valeur convenue entre les parties.

4. Virements interfonds et restrictions internes

Les virements entre les fonds sont approuvés par le conseil d'administration pour des buts spécifiques. La fondation a viré 10 000\$ durant l'année (2015 - 10 000\$) du fonds général au fonds de capital à long terme afin d'augmenter la réserve pour les programmes et opérations futures.

La fondation a aussi viré 500\$ (2015 - 500\$) du fonds de bourses au fonds général pour les dons liés aux opérations.